



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Assemblée publique annuelle

LE 3 NOVEMBRE 2022

RAPPORT SOMMAIRE

Canada



I — Description

Contexte

Dans le cadre des efforts consentis à l'échelle du gouvernement pour accroître la reddition de comptes et la transparence, ces 19 dernières années, la Commission de la capitale nationale (CCN) a organisé une assemblée publique annuelle (l'assemblée) à laquelle ont pris part son premier dirigeant, le président de son conseil d'administration (le conseil) et les membres de sa haute direction.

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, le format de l'assemblée a été modifié pour suivre les directives de santé publique et étendre sa portée à un plus vaste public. L'assemblée de 2022 s'est déroulée simultanément en ligne, sur la chaîne YouTube de la CCN et en personne, au bureau central de la CCN. Cette assemblée a comporté une introduction, faite par le modérateur, et de brefs exposés du président et du premier dirigeant sur les orientations stratégiques de la CCN, les faits saillants de l'exercice écoulé et les projets prioritaires pour le reste de l'exercice. Une période de questions a suivi ces exposés, au cours de laquelle le premier dirigeant et quelques membres de la haute direction ont répondu aux questions du public. Ces questions ont été posées soit avant la tenue de l'assemblée, soit en direct.

Objectifs

Les objectifs de l'assemblée étaient les suivants :

- Faire mieux connaître et comprendre au public le mandat de la CCN.
- Donner au public un aperçu des réalisations de la CCN de la dernière année.
- Donner au public les grandes lignes des activités en cours et des priorités de la CCN pour l'année à venir.
- Offrir au public l'occasion de poser des questions ou de formuler des commentaires à propos des priorités de la CCN.
- Donner à la CCN l'occasion de répondre aux questions du public et de prendre son avis en considération au cours de sa planification et de son processus décisionnel.

II – Processus

Aperçu

Date et endroit

Le jeudi 3 novembre 2022; en personne, au bureau central du 40, rue Elgin, au Labo d'urbanisme (2^e étage), et en ligne, sur la chaîne YouTube de la CCN.

Une vidéo du parquet est en ligne sur la chaîne YouTube de la CCN.

Heure : de 11 h à midi.

Délibérations

- Introduction : Émilie Girard-Ruel, directrice, Affaires publiques et d'entreprise
- Exposé du président, Marc Seaman : orientations stratégiques et gouvernance
- Exposé du premier dirigeant, Tobi Nussbaum : faits saillants de l'exercice et projets prioritaires
- Questions et commentaires du public

Invitations et promotion

- Une invitation a été envoyée par courriel aux destinataires ci-après :
 - personnes et groupes d'intérêts figurant sur la liste d'envoi des Affaires publiques;
 - personnes élues;
 - organisations médiatiques.
- La tenue de l'assemblée a aussi été annoncée sur Facebook et Twitter.

Participation

Exposés

- Marc Seaman, président du conseil
- Tobi Nussbaum, premier dirigeant
- Alain Miguelez, vice-président, Aménagement de la capitale
- Anne Ménard, vice-présidente, Direction de l'intendance de la capitale

Personnes invitées

- Membres du public en présentiel : 67
- Membres du public sur YouTube : 228

Membres du conseil de la CCN en présence

- Mireille Apollon
- Larry Beasley
- Lise Bernier
- Victor Brunette
- Michael Foderick
- Tanya Gracie
- Caroline Lajoie
- Lisa M. MacDonald
- Deborah Lynn Morrison
- Norm Odjick
- Sara Jane O'Neill
- Lou Ragagnin
- Denis B. Vaillancourt

Personnel de la CCN en présence

- Émilie Girard-Ruel, directrice, Affaires publiques et d'entreprise (animation)
- Mélanie Amyotte, directrice, Médias stratégiques
- Michel Collette, directeur, Audit, recherche, évaluation et éthique
- Véronique de Passillé, vice-présidente, Affaires publiques, juridiques et d'entreprise
- Maryam El-Akhrass, conseillère en communications stratégiques
- Luc Fournier, chef de cabinet, Secrétariat de la Commission
- Benoit Gélinas, agent, Relations publiques et communautaires
- Madeleine Gomery, agente, Relations publiques et communautaires
- Tania Kingsberry, vice-présidente, Services généraux
- Hilary Koum Njoh, analyste, Consultations publiques
- Ariane Larocque, gestionnaire, Consultations publiques
- Michel Legault, rédacteur (anglais)
- Bill Leonard, vice-président, Immobilier et développement
- Iulia Madularu, vice-présidente par intérim, Design et construction
- Nancy Martel, vice-présidente, Ressources humaines et gestion des installations
- Kelsey Regnier, adjointe administrative
- Robert White, gestionnaire, Relations externes

III – Période de questions

Voici un aperçu des questions reçues du public et des réponses fournies. Par souci de clarté, les questions similaires ont été regroupées par thème et combinées.

Thème – Mobilité active dans le parc de la Gatineau

Question 1

- Quel sera l'horaire du programme de mobilité active dans le parc de la Gatineau pour la saison 2023?
- Pourquoi réserver [les promenades] à la mobilité active?
- Le programme de la saison 2023 prévoit-il l'ouverture des promenades à la circulation automobile?

Réponse 1

- La CCN n'a pas encore décidé quel sera l'horaire du programme de mobilité active dans le parc de la Gatineau pour la saison 2023. Elle souhaite mettre à profit les leçons tirées de la saison 2022 avant d'établir son approche pour la prochaine saison.
- Dans le cadre de ce processus, il y aura un sondage sur la mobilité active et le programme [de réservation] des promenades [à la mobilité active]. La CCN rencontrera également des parties prenantes, y compris des groupes d'intérêt, afin d'obtenir leur point de vue et celui de leurs membres.
- La CCN cherche à adopter un modèle plus actif et plus durable d'accès au parc de la Gatineau. Les premières observations portent à croire que le programme de navette de 2022 a été couronné de succès. Même si les gens ont formulé d'excellents commentaires à propos de ce programme, elle a vu la possibilité de l'étendre (p. ex. aux jours de la semaine ou à une date plus éloignée en saison).
- Au cours des prochaines années, la CCN souhaiterait adopter un horaire permanent pour les promenades du parc de la Gatineau, afin de mieux équilibrer leur rôle tel qu'il est établi dans le Plan directeur du parc de la Gatineau. La préparation du plan directeur a nécessité de nombreuses consultations publiques, dont une vaste consultation en ligne à l'été 2020.

Thème – Parc Vincent Massey

Question 2

- Que compte faire la CCN à propos des activités non autorisées qui se déroulent au parc Vincent Massey et qui contreviennent aux règles et au code de conduite du parc, ainsi qu'au règlement municipal d'Ottawa?

- Comment la CCN envisage-t-elle de remédier à l'insuffisance des pouvoirs de son personnel de conservation pour faire respecter ses règles et le règlement municipal?

Réponse 2

- La collaboration avec la Ville d'Ottawa est un élément important de l'application du règlement, puisque les champs de compétences diffèrent. Pour ce qui est de l'équipe des opérations de la CCN, elle s'occupe de l'entretien du terrain après la tenue des activités. L'été dernier, la CCN a communiqué avec les Services des règlements municipaux de la Ville d'Ottawa au sujet du parc Vincent Massey et elle poursuivra ses discussions avec la Ville au besoin.
- L'utilisation des parcs urbains de la CCN a augmenté en flèche depuis le début de la pandémie, ce qui exerce une pression sur les ressources. Actuellement, 13 membres du personnel de conservation de la CCN travaillent sur l'ensemble de ses terrains. Ce personnel a l'autorité d'agir en cas d'infraction liée à la consommation d'alcool, mais il s'en remet au règlement municipal pour les infractions relatives au bruit. Et pour signaler toute activité criminelle, la CCN recommande d'appeler le Service de police d'Ottawa.

Thème – Accès public aux lieux extérieurs dans le quartier Rivière

Question 3

- La CCN est-elle disposée à soutenir l'utilisation à l'année des espaces extérieurs du quartier Rivière (p. ex. les parcs Hog's Back et Vincent Massey) en y assurant l'entretien des stationnements, en hiver?

Réponse 3

- Ces dernières années, la CCN a observé la croissance des activités hivernales. Cette augmentation est en partie attribuable au travail de bénévoles extraordinaires, qui ont créé des pistes de ski sur ses sentiers. Aujourd'hui, la CCN se concentre sur l'amélioration de l'accès public à ces secteurs. Au cours des dernières années, la CCN a ouvert plusieurs stationnements de la Ceinture de verdure. Elle songe à faire de même aux parcs Vincent Massey et Hog's Back. Il serait sans doute possible de s'entendre avec la Ville d'Ottawa à ce propos pour se partager les coûts, comme ce fut le cas pour le sentier est du Canal-Rideau et le sentier ouest du Canal-Rideau.

Thème – Protection de la Ceinture de verdure et de l’environnement

Question 4

- Que fait-on pour protéger les espaces verts, lutter contre l’empiètement des ensembles urbains et maintenir les normes environnementales dans la Ceinture de verdure?
- Quelle est la position de la CCN au sujet de l’impact environnemental des décisions politiques prises par le gouvernement ontarien?

Réponse 4

- Le Plan directeur de la Ceinture de verdure établi par la CCN énonce les mesures de protection prévues pour les espaces naturels de la Ceinture de verdure. Il décrit bien la gestion des éléments de conservation. Les gens que cela pourrait intéresser auront la chance de contribuer à l’actualisation de ce plan dès 2023.
- L’un des principaux objectifs de la CCN, avec ce plan directeur, consiste à bien orienter la conservation et la restauration des aires naturelles. La CCN rencontre régulièrement ses partenaires municipaux, provinciaux et fédéraux pour discuter de nombreuses questions, y compris celles qui ont une incidence sur la Ceinture de verdure.

Thème – Ferme expérimentale centrale

Question 5 – Amélioration de l’accès et du stationnement

- En ce qui concerne le stationnement, pourquoi n’y en a-t-il pas plus pour les gens qui veulent aller à la Ferme expérimentale centrale, comme c’est le cas pour les propriétés de Hull? La clôture est un obstacle pour les gens qui veulent faire de l’exercice sur les propriétés publiques.

Réponse 5

- C’est Agriculture et Agroalimentaire Canada qui assure l’intendance de la Ferme expérimentale centrale. C’est la raison pour laquelle la CCN ne fournit pas de stationnement sur la ferme.

Question 6 – Jardin botanique Canadensis

- La CCN consultera-t-elle le public avant de donner le feu vert au projet de jardin botanique dans le sud-est de la Ferme expérimentale centrale?

Réponse 6

- C’est Agriculture et Agroalimentaire Canada qui possède le terrain du jardin proposé. Sur les terrains fédéraux, tous les projets ont besoin d’une approbation fédérale. Pour l’obtenir, il incombe à la société promotrice de fournir de l’information sur le projet et de

soumettre une demande à la CCN. La CCN examine ensuite la demande; publie le résumé du projet au registre d'évaluation, pour une période de commentaires de 30 jours; et formule une recommandation à son conseil.

- La responsabilité de la consultation publique relève de la société promotrice. Les questions à propos du projet devraient être acheminées à la Société du Jardin botanique Canadensis.

Question 7 – Impacts environnementaux

- Les activités de construction et de démolition à la Ferme expérimentale centrale et au parc Queen Juliana ont contaminé le lac Dow. Avez-vous des propriétés qui seraient affectées par l'empoisonnement de l'eau souterraine s'écoulant d'un site de construction vers le lac Dow?

Réponse 7

- La CCN ne dispose d'aucune étude indiquant que l'eau du lac Dow est contaminée. Cela dit, s'il y a occurrence connue de contamination, veuillez en informer immédiatement Environnement Canada, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) et Parcs Canada, dont c'est le champ de compétence.

Thème – Transport interprovincial à long terme

Question 8 – Données vétustes sur le transport

- Pourquoi la CCN et SPAC ont-ils consacré des ressources considérables à la planification d'un nouveau pont à l'est, alors qu'aucune donnée récente ne vient étayer la nécessité d'un nouveau lien? Un tel lien ne résoudrait pas le grave problème des poids lourds qui traversent le centre-ville d'Ottawa.
- En ce qui concerne l'étude étayant le plan intégré à long terme sur les liens interprovinciaux, quand la CCN compte-t-elle entreprendre la stratégie à court terme élaborée pour mettre à jour les données sur les véhicules commerciaux?

Réponse 8

- En ce moment, SPAC et la CCN travaillent en étroite collaboration pour coordonner la collecte de nouvelles données qui aideront le gouvernement du Canada à évaluer les options relatives à l'ajout d'un lien dans la région de la capitale nationale. Au cours des 24 mois qui viennent, SPAC et la CCN examineront les déplacements régionaux des personnes et des marchandises dans la région de la capitale nationale.
- Serviront pour ce faire les résultats du Plan intégré à long terme sur les liens interprovinciaux, approuvé par le conseil de la CCN en janvier 2022; la mise à jour du modèle de transport régional qui tient compte de l'enquête origine-destination,

complétée en 2022 et dirigée par le Comité TRANS; et de l'enquête sur la circulation des marchandises commerciales, qui sera lancée par la CCN au printemps 2023.

Question 9 – État d'avancement du projet, transparence et prochaines étapes

- Où sera situé le pont et qui est responsable de la décision? Quels sont les échéanciers des décisions? Quel est le rôle de la CCN?
- Pourquoi la CCN n'a-t-elle pas pris du recul et envisagé la construction d'un tunnel ou d'un pont dans l'ouest, à la place? Comment pourrait-elle promouvoir les liens existants, comme le pont Alexandra?
- Pourquoi n'y a-t-il pas plus de transparence dans ce projet? Les études sont-elles toutes à la disposition du public? Comment le public peut-il se procurer l'étude de 150 pages produite par WSP (et dirigée par SPAC)?
- Y aura-t-il une occasion pour le public de formuler des commentaires à propos des travaux?

Réponse 9

- Dans le budget fédéral de 2021, le gouvernement a mentionné la mise en place d'un bureau de planification de projets à SPAC en tant que leader de projet. Le bureau de planification de projets collabore avec la CCN, qui est la planificatrice de la capitale. Le rôle du bureau de projet consiste à rassembler des données techniques additionnelles pour aider le gouvernement à prendre une décision. Aucune décision n'a encore été prise à propos de l'emplacement du pont.
- Actuellement, la CCN, les deux villes et les partenaires provinciaux collaborent pour mettre à jour les données de mobilité régionale pour les déplacements résidentiels et de marchandises. La CCN mettra à jour le Plan intégré à long terme sur les liens interprovinciaux examinés les modèles de mobilité régionale actualisés. Le Plan intégré à long terme sur les liens interprovinciaux identifie de nombreuses stratégies à court terme pour améliorer la mobilité interprovinciale, telle que l'amélioration du transport en commun.
- Par souci de transparence, les études réalisées dans le passé sont consultables dans une variété de documents. Ces documents sont en ligne, sur le site Web de la CCN et sur celui de SPAC, et on peut se les procurer en en faisant la demande à l'une ou l'autre de ces organisations.
- Le public et les collectivités qui sont parties prenantes peuvent poser leurs questions au bureau de projet, en communiquant avec SPAC.

Questions 10 – Étude géotechnique dans la rivière des Outaouais

- Qu'est-ce qui justifie cette étude?
- Qu'est-ce qui justifie le choix de certains emplacements pour cette étude?
- La CCN se préoccupe-t-elle de l'impact environnemental des études en cours dans le ruisseau de Green et la baie McLaurin?
- Comment la CCN compte-t-elle protéger l'environnement dans les secteurs tels que la Ceinture de verdure, le ruisseau de Green et la baie McLaurin?

Réponse 10

- En octobre 2022, SPAC a eu recours à Golder and Associates Ltd. pour mener une étude visant à recueillir, sur le terrain, des données géotechniques dans trois corridors potentiels de la rivière des Outaouais. Ces corridors avaient déjà été choisis dans une étude réalisée en 2013 et dirigée par la CCN, et mis à jour en 2020. À ce moment-là, le travail sur le terrain ne comprenait pas le ruisseau de Green.
- Les résultats des travaux sur le terrain aideront à déterminer si un emplacement donné pourrait être approprié pour supporter la structure d'un pont. Plus de détails seront communiqués au public quand ils seront disponibles.
- L'actuel Plan directeur de la Ceinture de verdure de la CCN énonce les mesures de protection prévues pour les espaces naturels de la Ceinture de verdure. Ces mesures contiennent des orientations claires à propos de la conservation et de la restauration des aires naturelles.

Thème – Aménagement de la capitale

Question 11 – Documents de planification

- Il y a quelques années, la CCN a publié *Le Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067*. Est-ce que la pandémie a ralenti un quelconque projet parmi ceux qui y sont mentionnés, et comment s'y prend la CCN pour s'assurer que les objectifs seront atteints en 2067?
- Quels nouveaux plans et projets la CCN a-t-elle en réserve pour Ottawa au cours de l'année qui vient?

Réponse 11

- Le Plan pour la capitale du Canada est toujours d'actualité à la CCN, et lorsque l'occasion se présente de réhabiliter des actifs, la CCN regarde parmi les projets déterminants, dont certains sont en cours. La pointe Kîwekî (l'ancienne pointe Nepean), par exemple, était incluse dans ce plan. Elle est en cours de réaménagement, et la CCN compte la rouvrir au cours de l'année qui vient. Ce plan est consulté en permanence et, dans les mois à venir, vous commencerez à entendre parler

d'annonces intéressantes sur la manière dont la CCN compte réaliser certains projets très dynamiques et passionnants qui figurent dans ce document.

Question 12 – Plans pour les Buttes de la Confédération

Serait-il possible de se concentrer sur les Buttes de la Confédération dans l'année qui vient? Est-ce que la CCN prévoit collaborer à ce projet?

Réponse 12

L'équipe de la planification est en discussion avec la Société immobilière du Canada et SPAC, qui dirigent le travail de réhabilitation des terrains. La stratégie de consultation relève de SPAC. La Ville d'Ottawa participe elle aussi activement à ce projet et en sait plus sur ses détails et son échéancier.

Thème – Pont Alexandra

Question 13

- La demande de propositions (pour les conseils techniques) relative au pont Alexandra a été publiée le 7 octobre 2022. Où en est-on et quelles sont les possibilités de travailler à ce projet, y compris pour y réaliser des activités de bénévolat spécialisées?

Réponse 13

- SPAC a publié une demande de propositions en 6 octobre 2022 au 12 janvier 2023 visant à obtenir des conseils techniques pour les différents services techniques, notamment l'ingénierie architecturale et structurale, la planification stratégique, l'administration de projet et le dessin technique. Le cabinet retenu participera à la conception et à la construction d'un nouveau pont; les travaux comprendront l'élaboration d'options de conception du nouveau pont. Ces options de conception feront l'objet d'une consultation publique qui devrait avoir lieu à l'automne 2023.
- L'équipe de projet intégrée continue de rechercher et d'identifier les opportunités où le public et les parties prenantes peuvent participer à un engagement significatif qui éclairera les différentes étapes du projet. Des opportunités de bénévolat spécifiques sont à l'étude et une fois finalisées, elles seront communiquées au public et aux parties prenantes.

Thème – Emplacement du campus Civic de L’Hôpital d’Ottawa

Question 14

- La décision de choisir le lac Dow plutôt que le pré Tunney pour L’Hôpital d’Ottawa était-elle financière, afin de permettre l’aménagement commercial du pré Tunney?
- La décision de rejeter la recommandation de la CCN à propos de l’emplacement du nouveau campus de L’Hôpital Civic contrevient-elle à la *Loi sur les lieux et monuments*?
- Comment les espaces verts seront-ils protégés?
- Ce travail est-il conforme au processus d’approbation fédérale de l’utilisation du sol, du design et des transactions immobilières (AFUSDTI)?
- Quels membres de la nation hôte ont été consultés au sujet de l’aménagement de L’Hôpital d’Ottawa?

Réponse 14

- En 2016, on a ordonné à la CCN d’entreprendre un processus de sélection d’un emplacement pour évaluer des terrains candidats à un transfert pour le nouveau Campus Civic. Le conseil de la CCN avait alors approuvé le pré Tunney. Par la suite, le gouvernement du Canada a indiqué à la CCN de procéder au transfert du terrain de l’ancien édifice Sir-John-Carling.
- La CCN a agi dans les limites de ses attributions pour que le projet avance. Elle n’est pas propriétaire du terrain. La CCN est responsable de l’approbation fédérale et est partie prenante de divers plans conceptuels.
- Pour mieux orienter les apports, commentaires ou suggestions à propos de l’emplacement du nouveau Campus Civic, la CCN a établi les principes du domaine de la capitale. Il s’est tenu depuis des centaines de réunions entre la CCN, l’Hôpital et la Ville pour orienter le projet. Des consultations publiques menées par L’Hôpital d’Ottawa en 2016 ont notamment généré 8 000 commentaires, ce qui fait que l’Hôpital a ensuite mené des consultations plus exhaustives.
- Le projet est toujours en cours et dans les années à venir, il y aura de nombreuses occasions de se pencher davantage sur certains aspects plus pointus – et il y aura d’autres processus d’approbation fédérale de l’utilisation du sol. Les questions concernant les travaux à cet endroit devraient être acheminées à L’Hôpital d’Ottawa.
- La participation des Autochtones fait partie de la stratégie de consultation de L’Hôpital d’Ottawa, et c’est l’hôpital qui dirige la participation des peuples autochtones.

Question 15

Thème – Changement de désignation de la promenade Sir-John-A.-Macdonald

- La marche *Acknowledge the Truth* a été qualifiée de manifestation par certains médias; cependant, il s'agissait plutôt d'une cérémonie. Elle visait à sensibiliser la population à propos du legs de Sir John A. Macdonald.
- Nous avons créé des centaines de cartes postales qu'il était possible de signer après la marche, si on sentait l'inspiration pour exprimer son soutien au changement de désignation de la promenade. Nous avons également voulu donner à chaque membre du conseil de la CCN un échantillon de ces cartes, pour qu'elles soient lues tandis que se prennent les décisions à propos du changement de nom.
- Nous sommes ici pour nous présenter au moment où la CCN suit son processus de changement de désignation, et pour demander si nos commentaires ont été reçus.

Réponse 15

- En ce qui concerne le processus de changement de désignation, le conseil de la CCN a approuvé en juin 2022 une version actualisée de la politique sur la toponymie de la CCN. La politique actualisée énonce les critères d'attribution d'une désignation autochtone et, de manière générale, elle est beaucoup plus réfléchie et moderne qu'auparavant. En outre, le public peut maintenant suggérer de renommer certains des actifs de la CCN.
- La CCN avait déjà reçu des demandes pour changer le nom de la promenade Sir-John-A.-Macdonald, alors c'est ce projet-là qu'elle a entrepris en premier dans le cadre de sa politique actualisée. L'approbation de la politique comprenait aussi la formation d'un comité, le comité consultatif sur la toponymie (CCT), qui est formé de membres de son personnel, de spécialistes en histoire et de membres de la Nation algonquine.
- La sélection des membres du CCT a pris fin en août 2022. La première réunion du CCT a eu lieu le 13 septembre 2022, et la deuxième, le 29 novembre 2022. La CCN a pris connaissance des conseils formulés par le CCT et a décidé d'enclencher le processus de changement de désignation, en adoptant l'approche prévue pour les désignations autochtones et en consultant les communautés autochtones.

IV – Prochaines étapes

Les questions et les commentaires du public ont été transmis au conseil d'administration de la CCN ainsi qu'aux membres de la haute direction.

Annexe A – Questions et commentaires (par courriel)

- Question 1** La protection de la Ceinture de verdure est-elle l'un des rôles de la CCN? Le cas échéant, comment la CCN protège-t-elle cet endroit contre les fortes pressions exercées pour y créer des aménagements, en particulier au sixième lien?
- Comment la CCN fait-elle la promotion des liens existants, comme le pont Alexandra?
- Quel rôle joue la CCN avec ses partenaires? Je vis ici et je crains que l'on construise dans les espaces verts et qu'il y ait trop d'aménagements.
- Question 2** J'aimerais savoir quelle est votre position à propos de l'ouverture du parc de la Gatineau aux automobiles pour la saison 2023.
- Question 3** J'ai des questions, dont les suivantes, par ordre d'importance.
1. Pourquoi la CCN dépense-t-elle l'argent de mes impôts à faire des tests de forage dans le corridor 7, puisque les études précédentes ont toutes conclu que le corridor 5 était globalement la meilleure option?
 2. La CCN ne connaît-elle pas la loi québécoise de 2017 sur la conservation des milieux humides (lire baie McLaurin)?
 3. Pourquoi ce manque de transparence à propos de ce qui se passe?
 4. Quel politicien ou quelle politicienne pousse vraiment pour que l'on construise un sixième pont? Quelle entité commerciale pousse pour que l'on construise un autre pont (suivez l'argent)?
- Question 4** Même s'il est possible d'assister virtuellement à l'assemblée publique annuelle, je souhaiterais y participer en personne afin de poser les questions suivantes à propos du parc Vincent Massey et des perturbations continues dans notre quartier d'Ottawa.
- Que compte faire la CCN à propos des activités non autorisées au cours desquelles il y a consommation d'alcool et de la musique avec DJ qui joue à tue-tête, en contravention des règles du parc et de son code de conduite, et du règlement municipal d'Ottawa?
- La CCN ne pourrait-elle pas mettre une affiche comme celle de la Ferme expérimentale centrale (voir l'image ci-jointe) ou le PDF ci-joint à titre d'exemple, au parc Vincent Massey?

La CCN pourrait-elle, s'il vous plait, conclure un protocole d'entente avec la Ville d'Ottawa à propos de l'application du règlement contre le bruit dans cet espace « public »?

Que compte faire la CCN à propos du manque de pouvoir à cet égard (p. ex. ceux de son personnel de conservation) pour faire respecter ses règles et le règlement?

Remarque : au parc Vincent Massey, il y a un problème chronique de contravention à l'article 4 (point 5) du *Règlement sur le bruit* de la ville d'Ottawa. Nous, les gens du quartier, nous inquiétons du manque de rigueur dans l'application du règlement et aimerions que la CCN veille à ce que cet environnement soit convivial et sûr.

Question 5

J'habite à Ottawa-Orléans, et j'ai une question à poser pour la prochaine assemblée.

Le sentier riverain polyvalent qui passe dans la Ceinture de verdure, et qui va d'Orléans à Beacon Hill en traversant le ruisseau Green, fait partie intégrante de la vie communautaire à Ottawa. Il attire chaque semaine des milliers de personnes qui y font du ski de fond; du vélo, y compris pour se rendre au travail; ou du jogging d'endurance, pour aller d'un secteur à un autre. Ce sentier encourage les gens d'Orléans à se rendre au cœur d'Ottawa à vélo plutôt qu'en voiture, réduisant les embouteillages dans le centre-ville et sur la route 174 en offrant le choix d'autres modes de déplacement. De plus, le ruisseau de Green joue un rôle essentiel à la biodiversité. C'est une zone humide qui abrite des espèces rares au Canada, dont le *Carex massette* et le chevalier de rivière. À Convent Glen, les gens ont le cœur brisé en regardant les barges échantillonner cette zone importante, dans le cadre de l'actualisation de l'étude qu'a entreprise par la CCN sur un éventuel lien interprovincial pour les camions. Compte tenu de l'importance de cette connexion à la Ceinture de verdure, pour l'est d'Ottawa, et de la sensibilité environnementale de ce terrain, pourquoi la CCN considère-t-elle que c'est un emplacement potentiel pour une autoroute interprovinciale (corridors 6 et 7), privant essentiellement les gens de l'est d'Ottawa d'un sentier polyvalent ouvert toute l'année qu'ils adorent; détruisant d'importantes terres agricoles communautaires; et risquant de perdre l'habitat d'espèces rares de poissons canadiens dans le ruisseau de Green?

Question 6 Le public pourrait-il enfin obtenir une explication vraie sur les raisons du changement soudain de l'emplacement de l'hôpital, qui est passé du pré Tunney, comme le recommandait une étude approfondie, à un espace vert protégé, loin des transports en commun, et qui nécessite la destruction de tant d'arbres à un moment où nous sommes censés les protéger? Pourquoi? Veuillez justifier cela publiquement.

Question 7 Quel est l'état d'avancement du projet de sixième lien interprovincial et quel est l'échéancier prévu pour les décisions et les études d'impact?

Pourquoi le rapport de 150 pages produit par WSP n'a-t-il pas été rendu public, et quand sera-t-il publié? (*voir plus bas*)

Pourquoi la CCN veut-elle endommager des terres écologiquement sensibles, qu'elle a le mandat de protéger, pour construire ce pont?

Cet article parle du rapport complet. (*en anglais*)

www.cbc.ca/news/canada/ottawa/government-report-sixth-bridge-over-river-1.5725934

Question 8 Bonjour,

J'aurais des questions concernant le projet de construire un nouveau pont sur la rivière des Outaouais. Ces questions découlent des nombreuses inquiétudes que j'ai concernant ce pont et son impact négatif sur notre quartier (augmentation de la pollution, de la circulation et du bruit; destruction de zones humides; impact sur un corridor naturel écologique fragile déjà déterminé; destruction de sentiers naturels populaires; diminution de la valeur des propriétés, etc.)

a) L'emplacement est-il confirmé? Dans le cas contraire, quelles sont les prochaines étapes du projet ou à quelle étape est-il rendu? Et quelles sont les possibilités, pour les gens du quartier, de donner leur opinion / faire entendre leur voix avant que cette décision soit prise?

b) Quel est l'échéancier de ce projet et de son processus décisionnel? Je viens juste d'en entendre parler et on dirait que les choses s'accélèrent. Qui dirige tout cela?

c) J'aimerais avoir une copie de tous les [comptes rendus] de réunions, rapports et résultats de tests qui existent à propos de ce projet. Comment puis-je consulter ces documents? J'aimerais aussi consulter le rapport complet de l'étude (les 150 pages).

Compte tenu de l'urgence de la situation, j'attends de vos nouvelles avec impatience (espérons que ce sera bientôt).

Question 9

Bonjour,

J'aurais des questions concernant le projet de construire un nouveau pont sur la rivière des Outaouais.

1. L'emplacement est-il confirmé? Dans le cas contraire, quelles sont les prochaines étapes du projet ou à quelle étape est-il rendu? Et quelles sont les possibilités, pour les gens du quartier, de donner leur opinion / faire entendre leur voix avant que cette décision ne soit prise?
2. On dirait que le projet s'accélère. Qui dirige tout cela?
3. Ile Kettle : est-ce encore un emplacement viable, considérant que l'impact sur les quartiers résidentiels environnants y serait moindre qu'avec les autres options?
4. Comment puis-je consulter le rapport complet de l'étude (les 150 pages).

Question 10

Bonjour,

Référence : assemblée publique annuelle de la CCN de 2022, qui se tiendra le 3 novembre 2022

J'aimerais préciser que je fais partie des bénévoles du projet de remplacement du pont Alexandra depuis mars 2021.

Je sais que la demande de propositions a été publiée le 7 octobre 2022.

Pourriez-vous me dire où vous en êtes avec ce projet et quelles sont les possibilités d'y travailler, y compris pour y réaliser des activités de bénévolat spécialisées au cours des rencontres?

Merci.

Question 11

J'ai des questions à propos des plans pour le sixième lien interprovincial.

QUESTION 1

Tout porte à croire que construire plus de routes augmente la circulation automobile :

www.wired.com/2014/06/wuwt-traffic-induced-demand

greenpeace.org.uk/news/building-new-roads-just-creates-more-traffic-heres-the-proof

Quelles mesures avez-vous prises pour vous assurer que cela ne se produira pas? Quelles solutions, ne comprenant pas la construction de routes, avez-vous considérées?

Question 2

- Pourquoi le rapport de 150 pages n'a-t-il pas été publicisé et mis à disposition pour que tout le monde puisse le lire? Pourquoi ce manque de transparence?

Question 12 Ma question est la suivante : de quelle autorité la CCN dispose-t-elle en ce qui concerne l'aménagement de lieux historiques nationaux dans la région de la capitale nationale? Est-il possible que la décision de rejeter la recommandation de la CCN, à propos du pré Tunney pour le nouveau campus de L'Hôpital Civic, contrevienne à la *Loi sur les lieux et monuments*?

Question 13 À qui de droit,

Merci de permettre de poser des questions.

Ma question au conseil de la CCN, en tant que personne vivant à Ottawa qui s'inquiète, est la suivante :

Contexte

La CCN est la plus importante propriétaire foncière d'Ottawa et elle est responsable de l'intendance, en particulier, de nombreux espaces verts, milieux humides et trésors écologiques – surtout maintenant, à la lumière des effets incontestables du changement climatique.

Le public ne fait que commencer à prendre conscience de l'assaut que mène le gouvernement provincial contre notre environnement dans toute la province, sans mentionner Ottawa, la capitale du pays.

Questions

Cette nouvelle politique du gouvernement provincial inquiète-t-elle la CCN pour ce qui est de la protection des espaces verts d'Ottawa qui relèvent de sa compétence? Le cas échéant, comment les gens d'Ottawa peuvent-ils aider la CCN à dénoncer l'absence de normes environnementales et de surveillance?

Dans le cas contraire, comment la CCN, sans parler des personnes qui vivent à Ottawa, pourra-t-elle garder la tête haute sur les scènes locale, nationale et mondiale?

J'ai hâte d'entendre vos réponses à l'assemblée.

Question 14 Voici ma question pour l'assemblée publique annuelle.

La *Loi sur les lieux et monuments* indique que c'est au ministre responsable de Parcs Canada de « prendre les mesures utiles à l'administration, à la conservation et à l'entretien des lieux historiques acquis et musées historiques créés » en application de la loi. La CCN a-t-elle l'autorité de permettre l'aménagement de lieux historiques nationaux dans la région de la capitale nationale (comme la Ferme expérimentale centrale) pour des besoins municipaux tels qu'un hôpital?

Question 15 J'éprouve de l'inquiétude à propos des plans pour le Jardin botanique Canadensis proposé dans le sud-est de la Ferme expérimentale centrale. La CCN mènera-t-elle des consultations publiques au sujet de cette proposition avant de donner le feu vert? Si oui, quand et comment le fera-t-elle?

Question 16 Question pour l'assemblée publique annuelle de la CCN, le 3 novembre 2022.

Les recommandations formulées dans la demande d'AFUSDTI en vue d'obtenir une approbation pour le Plan directeur d'aménagement du nouveau projet Civic de l'Hôpital d'Ottawa ont-elles été respectées à propos de ce qui suit?

- Intégration à l'environnement : critères de performance pour démontrer que l'intégration est harmonieuse.
- Accessibilité : accès facile, intuitif, sûr et sans obstacles à l'hôpital pour toutes les personnes nécessitant des soins hospitaliers.
- Aménagement durable du terrain : intendance exemplaire des ressources environnementales en déterminant, en protégeant et en appuyant la biodiversité.
- Exigences : satisfaire aux exigences applicables en matière de développement durable, telles qu'elles sont établies par les autorités de réglementation fédérales, provinciales et municipales, ou dépasser ces exigences.

Question 17 Le rapport *Countdown on Health and Climate Change* (santé et changement climatique : le compte à rebours est commencé) vient d'être publié dans la prestigieuse revue médicale *The Lancet* (2022).

Ce rapport documente les effets délétères graves du changement climatique sur la santé et le bien-être, en particulier pour les personnes âgées ou autrement vulnérables, dont les très jeunes enfants.

Comment la CCN peut-elle encore justifier sa décision d'ignorer sa propre recommandation quant à l'emplacement du nouvel Hôpital Civique (pré Tunney) et causer ainsi la perte de plus de 50 acres de précieux espaces verts au cœur de la ville et la destruction de plus de 500 arbres (matures)?

Question 18 Ma question est la suivante : la décision de choisir le lac Dow plutôt que le pré Tunney pour L'Hôpital d'Ottawa était-elle simplement financière, afin de permettre l'aménagement commercial du pré Tunney? D'après nos estimations, 50 acres de terrain au pré Tunney représentent 2,5 milliards de dollars en potentiel d'aménagement (commerces de détail, autres activités commerciales, entrepôts et immeubles en copropriété), une somme qui serait perdue si l'hôpital d'Ottawa était construit au pré Tunney. Est-ce à dire que la CCN et d'autres étaient prêts à sacrifier ce lieu patrimonial qu'est la Ferme expérimentale centrale pour permettre l'aménagement commercial du pré Tunney?

Question 19 J'aurais des questions concernant le projet de construire un nouveau pont sur la rivière des Outaouais.

1. Je crois comprendre que trois options sont envisagées. Toutes les options ont un impact sur les collectivités du voisinage. Comment puis-je consulter les résultats complets de l'étude (de 150 pages)?
2. Je vis à Orléans, et j'éprouve de grandes préoccupations à propos de l'impact que subira mon quartier, en particulier à propos de l'augmentation de la circulation sur la route 174; du bruit; et, surtout, de l'impact sur l'environnement et les espaces verts. Comment les gens soucieux de ce qui se passe peuvent-ils exprimer conjointement leurs inquiétudes et leurs objections?
3. Je trouve préoccupant que les décisions d'aller de l'avant avec ce projet aient été prises au plus fort de la pandémie. Les gens vivaient dans la peur – ce n'était pas le moment de prendre à la hâte une décision aussi importante, qui peut avoir des répercussions si négatives sur les collectivités. Les gens ont besoin d'être informés et consultés adéquatement! Avez-vous prévu une séance publique sur Zoom pour les membres des collectivités [touchées]? Les gens peuvent-ils assister par Zoom à l'assemblée publique du 3 novembre?
4. Une décision définitive a-t-elle été prise à propos du nouveau pont prévu?

Question 20 Attendu que les administrations fédérale, provinciale et locale se sont déjà mises d'accord sur la destruction de plus de 600 arbres matures, à la Ferme

expérimentale centrale du Canada, pour faire place à un projet discutable de construction d'un nouvel hôpital et d'un stationnement – un hôpital qui deviendra vieux et aura probablement besoin d'être remplacé avant que les arbres de remplacement n'atteignent la maturité – pourquoi les sociétés promotrices ou entrepreneures du projet ont-elles été autorisées à clôturer un vaste secteur de la ferme, y compris la zone arborée condamnée, empêchant ainsi la population de continuer à l'utiliser et à en profiter pendant l'été et l'automne 2022, une période pendant laquelle le terrain est autrement en attente et où même la destruction convenue n'a pas encore commencé?

Question 21 Voici quelques questions pour lesquelles j'aimerais obtenir une réponse.

1. Cette question-ci est simple : pourquoi y a-t-il tant de secret autour de ce projet? La lettre de mandat d'Helena Jaczek, ministre de SPAC, stipule clairement au début qu'un gouvernement ouvert et responsable énonce des principes fondamentaux et des normes de conduite que son cabinet et elle doivent respecter. En fait, une grande partie de la nouvelle étude a été retenue, le 25 juin 2020, lorsque la CCN a révélé un rapport produit par le cabinet de génie WSP. Apparemment, ce rapport devait servir en interne seulement.
2. Quels sont le QUI, le COMMENT, le QUAND et le POURQUOI de la décision de modifier l'empreinte de l'option 6? Les tests géotechniques ne correspondent pas aux cartes que nous croyons être les emplacements étudiés. En outre, veuillez expliquer le raisonnement fiscal des tests effectués aux trois endroits. Pourquoi ne pas les tester par ordre d'emplacement préféré, et arrêter les tests lorsque l'un d'eux est jugé viable?
3. Je crois comprendre, d'après une lettre récente que vous avez envoyée, que SPAC travaille conjointement avec la CCN pour actualiser les informations existantes et recueillir des données additionnelles en vue d'étayer la prise de décision sur la nécessité d'ajouter un lieu dans la région. Quel « besoin » jugez-vous suffisamment impérieux pour justifier la dépense de milliards de dollars à la construction d'un pont qui saccagera littéralement de vastes espaces verts naturels (l'est de la Ceinture de verdure, entre autres), que la CCN a pour mandat de protéger, tout en imposant à la Ville d'Ottawa l'énorme fardeau que représente adapter son infrastructure pour appuyer cela (route 174)?

4. Qui a décidé de ramener l'option 6 (île Lower Duck) et l'option 7 (baie McLauren) alors que, étude après étude, l'île Kettle a été désignée comme l'emplacement de prédilection pour presque tous les critères? Comment la pandémie peut-elle avoir rendu les options 6 et 7 plus souhaitables qu'avant?

Merci d'avance pour vos réponses réfléchies à ces questions.

Question 22 Est-il possible que le renversement de la décision prise par la CCN avec de bonnes raisons (soit que le pré Tunney est le meilleur emplacement) demeure un précédent incontesté?

On en sait tellement plus sur ce qui serait moins dommageable pour l'environnement et les finances publiques, et plus favorable au succès de l'hôpital, de son personnel, de sa clientèle et de la ville d'Ottawa.

Les objectifs de la CCN en matière de pratiques exemplaires se sont déjà résumés ainsi : les propriétaires doivent budgétiser et planifier afin qu'aucun dommage ou déchet inutile ne soit un problème. Le gaspillage commence par un [le choix d'un] emplacement inapproprié, parfois en retenant certains faits. Il s'ensuit un gaspillage entraînant indéfiniment l'apport de mesures correctives exhaustives et infructueuses.

Nous devons faire mieux. Construire plus petit pour être plus efficace, conseille-t-on maintenant. Abattre des arbres, construire des lignes électriques et paver les terrains de tennis, sur les toits verts, ne rend pas service à la clientèle de l'hôpital et à son personnel.

Dans un passé récent, l'Hôpital d'Ottawa a déclaré que rien n'était gravé dans le marbre et qu'il était encore temps de modifier le concept en fonction des commentaires reçus. Lire le site Web reimagineottawa.ca et les questions et réponses, et voyez tout ce que l'on sait à propos de la construction d'un meilleur hôpital.

La Ferme est le seul grand parc d'Ottawa. Verriez-vous Hyde Park, à Londres, et Stanley Park, à Vancouver, céder 55 acres ou les paver?

Nous avons la possibilité de construire mieux, plus petit, plus intelligemment et de façon plus durable, et nous le devons!

Respectueusement soumis,

Question 23 Quels nouveaux plans la CCN a-t-elle en réserve pour Ottawa au cours de l'année qui vient?

À quels nouveaux projets la CCN travaille-t-elle actuellement, à Ottawa?

Question 24

- La *Loi sur la capitale nationale*, qui, je crois, vous régit, énonce à l'article 10(2)g) les pouvoirs dont vous disposez : « administrer, préserver et entretenir tout lieu ou musée historique ». Rien de cela n'indique que vous pouvez les vendre ou les louer.
- J'estime que vous outrepassiez vos pouvoirs en louant ou en démantelant la nature historique de ce terrain. J'aimerais savoir s'il s'agit là d'une interprétation véridique de la loi.

Question 25

- Dans son discours d'ouverture, le premier dirigeant a souligné la grande valeur des espaces extérieurs – merci de reconnaître que les gens ont beaucoup utilisé ces espaces verts et les parcs pendant la pandémie.
- De nombreux terrains du quartier Rivière sont fréquentés en hiver, mais il n'y a pas beaucoup de places de stationnement.
- Le parc de stationnement du parc Hog's Back est fermé en hiver, mais les gens aimeraient le fréquenter toute l'année, et nous constatons une demande similaire [pour le parc] Vincent Massey.
- Il est très difficile d'obtenir de la CCN qu'elle s'engage à déneiger une partie du stationnement, même 25 places.
- Le stationnement illégal ravage les terrains, en ce moment.
- Nous comptons sur des partenaires tels que la CCN pour assurer l'utilisation de nos espaces extérieurs en toute saison. Pouvons-nous obtenir un engagement de votre part pour que certaines places de stationnement, dans le quartier Rivière, restent ouvertes cet hiver?

Question 26

- Le Plan intégré à long terme sur les liens interprovinciaux dans la région de la capitale nationale, établi par la CCN, indique que le Schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Gatineau inclut, comme mesure, de maintenir le transport de marchandises dans le corridor KERWN, à Ottawa, dans l'éventualité où un pont serait construit dans l'est.

- Le Plan intégré à long terme concède aussi que la plus récente étude O-D a été menée en 2011, et que les données de l'étude sur les véhicules commerciaux datent de 2007, soit de 15 ans.
- Alors pourquoi la CCN et SPAC consacrent-ils des ressources considérables à la planification d'un nouveau pont dans l'est, quand il n'y a pas de données récentes pour étayer la nécessité d'un nouveau lien et quand un tel lien ne réglerait pas le grave problème de la circulation des camions dans le centre-ville d'Ottawa?

Question 27 J'ai une inquiétude, et je crois que le lac Dow est de votre compétence. C'est bien le cas? Et qu'en est-il du canal Rideau? Ils sont reliés.

Mon inquiétude, et elle est sérieuse, est que les activités de construction et de démolition à la Ferme expérimentale centrale et au parc Queen Juliana empoisonnent littéralement le lac Dow. Et c'est une information connue, et vous avez reçu un rapport à ce sujet.

Y a-t-il des zones dans ce bassin versant qui relèvent de votre compétence et où vous pourriez commander une évaluation environnementale pour donner suite à celle qui a déjà été réalisée, mais à propos de laquelle on n'a jamais fait de suivi?

Avez-vous des propriétés qui pourraient être affectées par l'empoisonnement des eaux souterraines s'écoulant du chantier de construction dans le lac Dow?

Question 28 Je voudrais vous remercier d'avoir accepté de changer le nom de la promenade Sir-John-A.-Macdonald quatre jours après notre demande.

La marche *Acknowledge the Truth* a été magnifique. Certains médias l'ont qualifiée de manifestation, mais ce n'était pas le but. Il s'agissait plutôt d'une cérémonie. Chaque pas était une prière dans l'espoir d'une guérison. Il y avait tant de joie et de beauté; une si bonne connexion. Toutes les personnes qui y ont pris part en ont témoigné. L'objectif était de sensibiliser la population à l'influence qu'a eue Macdonald sur la création des pensionnats et sur la douleur que ce travail de sa part éveille aujourd'hui.

Nous avons créé des cartes postales (des centaines) à signer après la marche, si on sentait l'inspiration pour exprimer son soutien au changement de désignation de la promenade, et nous avons voulu donner à chaque membre du conseil un échantillon de ces cartes, pour qu'elles soient lues tandis que se prennent les décisions à propos du changement de nom – des cartes pleines d'espoir et joyeuses, mais aussi des cartes exprimant de la colère. Nous espérons que vous les accepterez.

Nous sommes également ici pour nous présenter, tandis que vous suivez ce processus de changement de désignation. Nous avons envoyé un courriel au sujet de la réunion, alors nous tenons à le souligner.